



**PROCES-VERBAL DU COMITE SCIENTIFIQUE DU
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE**

Références de la session

Numéro de la session	Date de la session	Nature de la Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
03	19/02/2023	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Textes de références



1. Décret exécutif N° 03-279 du 23 août 2003 qui définit les fonctions de l'université, et les règles de son organisation et son fonctionnement, modifiée et complétée (articles 48 à 51).
2. L'arrêté en date du 05 mai 2004, qui définit le fonctionnement du comité scientifique du département.
3. L'arrêté N°1199 en date du 22 décembre 2022 qui détermine la liste nominative des membres du comité scientifique du département d'architecture.
3. La note du secrétaire général du ministère N° 1500 datée du 25 décembre 2019.

Champs d'émission des Avis et Propositions du Comité Scientifique du Département

Conformément à l'article 49 du décret exécutif N° 03-279, daté du 23 Aout 2003, Le Comité Scientifique du Département est chargé de :

1. Proposer l'organisation et le contenu des enseignements,
2. Donner son avis sur la répartition des charges pédagogiques,
3. Donner son avis sur les bilans des activités pédagogiques et scientifiques,
4. Proposer les programmes de recherche,
5. Proposer en matière de post - graduation, l'ouverture, la reconduction et / ou la fermeture des filières et le nombre des postes à pourvoir,
6. Emettre un avis sur les sujets de recherche des étudiants de post-graduation.

L'an deux mille vingt-trois et le dix-neuf du mois de février à 09h00, s'est tenue une réunion en session ordinaire du comité scientifique du département d'architecture pour débattre et délibérer sur l'ordre du jour suivant :



- 1- Emettre un avis sur les sujets des projets de fin d'études (master 2) de l'année universitaire 2022/2023,
- 2- Demande d'expertise de photocopies de cours,
- 3- Rapport des stages de l'exercice 2022,
- 4- Divers.

I. Liste des présents aux travaux de la session du comité scientifique :

N°	Nom & Prénoms	Qualité	Emargement
1	Dr. HEBBAR NABIL	Président du CSD	
2	Dr. CHACHOUR MADJID	Chef de département	
3	M. GACEM NADHIR	Membre / Secrétaire de la session	
4	Dr. DJERADI MUSTAPHA AMEUR	Membre	
5	Dr. ROUBAI CHORFI NABIL	Membre	Abaeyce justifiée
6	Dr. BELDJILLALI SAID	Membre	
7	M. LEGHRIB FOUAD	Membre	

La séance a été ouverte par le Président du comité scientifique.

II. Déroulement des travaux de la session du comité scientifique du département

Point N° 01 :

1) Présentation du dossier :

Emettre un avis sur les sujets des projets de fin d'études dédiés aux étudiants de master 2.

2) Avis et propositions :

Après avoir fait une lecture des sujets ainsi que les demandes de changement d'intitulés proposés par les encadrants, le comité scientifique a émis un avis favorable (voir tableau).



Encadrant	Ancien sujet	Nouveau sujet proposé
Hebbar Nabil	/	Conception d'un bâtiment pédagogique à énergie positive au sein de la faculté des sciences et de la technologie à la wilaya de Mostaganem
Djeradi mustapha Ameur	/	Mosquée verte
	/	Recyclage des conteneurs pour une architecture d'urgence
	Réflexion sur une approche du littoral	Réflexion sur une approche du littoral (cas des Sablettes)
	/	Résidence universitaire verte et viable vers une architecture modulable
	Hammam et station de lavage non hydrogivor	Hammam vert
	Révision du POS kharrouba N°3	Smart ilot à kharrouba POS N°3
Ahmed khodja mohammed	/	Aménagement de la friche du oued Makara dans la ville de Sidi bel abbès
	/	Requalification urbaine du quartier de la gare de Tlemcen comme action d'intégration du projet structurant la nouvelle gare nodale ferroviaire et transport urbain
	/	Requalification urbaine comme enjeu de l'insertion du tramway dans la ville de Mostaganem
	Renouvellement urbain des faubourgs comme stratégie d'extension des centres villes	Les enjeux du renouvellement urbain de la ville de Oued Rhïou

Point N° 02 :

1) Présentation du dossier :

1- Demande de Monsieur Roubai chorfî nabil pour expertiser son polycopié de cours intitulé : « Théorie de projet 2 » dédié aux étudiants de la première année licence en architecture.

2- Demande de Monsieur Beldjillali said pour expertiser son polycopié de cours intitulé : « Construction 1 et 2 » dédié aux étudiants de la deuxième année licence en architecture.

3- Demande de Monsieur Taïbi sofiane pour expertiser son polycopié de cours intitulé : « Construction1 » dédié aux étudiants de la deuxième année licence en architecture.

4- Demande de Monsieur Djeradi ameur mustapha pour expertiser son polycopié de cours intitulé : « Géographie de l'habitat » dédié aux étudiants de la deuxième année licence en architecture.



2) Avis et propositions :

Après avoir pris connaissance de l'attestation établie par le Chef de département où il atteste que ces enseignants ont réellement enseigné ces matières et vérifié le contenu des photocopies de cours déposés avec le canevas de mise en conformité de l'offre de formation en LMD du parcours licence académique en architecture, le comité scientifique a proposé ce qui suit :

1- Pour le photocopié de cours de Monsieur Roubai chorfi nabil, les membres ont désigné les experts ci-dessous.

Nom et prénom	Grade	Etablissement de rattachement
Djeradi ameur mustapha	MCA	Université de Mostaganem
Necissa yamina	MCA	Université de Blida

2- Pour les photocopiés de cours des Messieurs Beldjillali said, Taibi sofiane et Djeradi ameur mustapha le comité scientifique a émis un avis défavorable à leurs demandes pour motif de la non-conformité du contenu au canevas de la formation.

Point N°03 :

1) Présentation du dossier :

- Rapport de stage de l'exercice 2022.

2) Avis et propositions :

Après avoir vérifié le rapport de stage de la doctorante Mme Addoun manal effectué au niveau de la faculté d'économie à l'université d'Istanbul en Turquie pour une durée de 30 jours par les membres du comité scientifique, une réserve a été émise par ces derniers sur le manque du visa de l'établissement d'accueil exigée pour les bénéficiaires de stage de courte durée (Arrêté 1349 du 04/10/2022, chapitre 3, article 10).

III. Divers

1- Proposition d'organisation des journées du patrimoine par Mesdames Abbou dahbia et Hassam soumaya au niveau de notre département durant le mois de Mai de l'année en cours, le comité scientifique a émis un avis favorable.

2- Pour la demande d'intégration de Monsieur Benzidane abdellah en qualité d'enseignant associé et après avoir pris connaissance du dossier déposé par le demandeur dont l'ancienneté dépasse 10 ans d'exercice ainsi que l'avis favorable émis par le Chef de département, le comité scientifique a émis un avis favorable.

IV. Résumé des travaux du comité scientifique :

- 1- Avis favorable pour les sujets des projets de fin d'études dédiés aux étudiants de master 2,
- 2- Avis favorable pour la désignation des experts pour expertiser le polycopié de cours de Monsieur Roubai chorfi nabil,
- 3- Avis défavorable aux demandes de désignation des experts pour expertiser les polycopiés de cours des Messieurs Beldjillali said, Taibi sofiane et Djeradi ameur mustapha,
- 4- Réserve sur le rapport de stage de la doctorante Mme Addoun manal de l'exercice 2022,
- 5- Avis favorable pour l'organisation des journées du patrimoine.
- 6- Avis favorable à l'intégration de Monsieur Benzidane abdellah en qualité d'enseignant associé.

Après épuisement de tous les points inscrits à l'ordre du jour, la séance fut levée à 13h00.

Le Secrétaire de la session



Le Président du comité scientifique



Dr. Hebbat Nabil

ANNEXES

A ce procès-verbal, sont annexés les documents en relation avec l'ordre du jour du comité scientifique du département d'architecture tenu le **19/02/2023**. Il s'agit des pièces suivantes :

- 1- Les propositions des sujets des projets de fin d'études dédiés aux étudiants de master 2,
- 2- Les demandes des Messieurs Roubai chorfi nabil, Beldjillali said, Taibi sofiane et Djeradi ameur mustapha pour la désignation des experts afin d'expertiser leurs polycopiés de cours,

- 
- 3- Le dossier de retour de stage de la doctorante Mme Addoun mana de l'exercice 2022,
 - 4- Demande et canevas pour la proposition d'organisation des journées du patrimoine,
 - 5- Le dossier d'intégration de Monsieur Benzidane abdellah en qualité d'enseignant associé,
 - 6- Le procès-verbal relatif à l'ordre du jour de la session en format papier et numérique.